

**Délibération du Conseil Municipal****D.2022.12****ACTE 3.5.3****Commune de LAUZERTE**

L'an deux mille vingt-deux et le 24 Février à 18h30, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES BASSO-GUICHARD, BOURCIER, DENIS, GAUCHET, LARONDE, MAZILLE,  
MRS BERTHAUX, CAM, GERVAIS, LE MOING, ZULIAN

Procurations : MME NEGRE A MME CLAIRE BASSO-GUICHARD ET M. PIERASCO A M. ZULIAN

Excusés / Absents : MRS. BADOE ET BAÏADA

Secrétaire : M. GERVAIS

Date de la convocation : 16/02/2022

Nombre de conseillers : 15 Nombre de présents : 11 Nombre de votants : 13

❖ **OBJET : CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DE L'ESPACE POINTS DE VUE A L'ASSOCIATION ISIDORE ET ACHILLE CUBE**

Monsieur le Maire signale au Conseil que Mme Myriam DOGBÉ, présidente de l'association Isidore et Achille Cube, demande la mise à disposition ponctuelle de l'Espace Points de Vue.

Monsieur le Maire souhaite soutenir l'association **ISIDORE ET ACHILLE CUBE** dans la poursuite de ses objectifs en mettant gratuitement à sa disposition les locaux.

Après lecture de la convention, Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal pour l'autoriser à signer la convention avec l'association.

**Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **ACCEPTÉ** : la proposition de Monsieur le Maire de signer la convention avec l'association Isidore et Achille Cube pour la mise à disposition de l'Espace Points de Vue ;
- **CHARGE** : Monsieur le Maire d'effectuer toutes les formalités administratives nécessaires.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

  
Le Maire,  
François LE MOING